

FORMATION

CQP ASSISTANT

MÉDICAL

RNCP 40913

FONDATION ITSRS



IRTS ÎLE-DE-FRANCE
MONTROUGE
NEUILLY-SUR-MARNE
MEAUX

- ✓ Formation prise en charge par l'employeur
- ✓ Niveau : 4 (bac)
- ✓ Durée : 11 mois
- ✓ 22 places par session



Prérequis

- Être titulaire :
 - > d'un baccalauréat,
 - > ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au RNCP au moins au niveau 4, pour les demandeurs d'emploi ne possédant pas d'expérience dans le secteur de la santé,
 - > ou d'une certification professionnelle de niveau 4 en secrétariat médical (si certification non validée, avoir une expérience professionnelle de 1 an comme secrétaire médicale),
 - > ou du titre professionnel de niveau 4 en assistant dentaire,
 - > ou justifier de 1 ans d'expérience professionnelle comme secrétaire médicale.

Déposer son dossier d'inscription :

- > lettre de motivation
- > lettre de recommandation du médecin employeur
- > diplômes obtenus
- > pièce d'identité en cours de validité
- > CV à jour
- > photo d'identité

Certificat de qualification professionnelle - CQP AM

LE MÉTIER

Assistant médical est un nouveau métier. Sans être professionnel de santé, l'assistant médical intervient dans le secteur de la santé.

Il a vocation à être en contact privilégié et permanent avec les patients en demande de soins et les praticiens en exercice, généralistes ou tout autre spécialiste, en demande d'assistance. En assistance au soin, l'assistant médical est également de fait un acteur social, de par les profils de patients très différents qu'il peut être amené à connaître et à accompagner - personnes âgées, personnes en difficulté d'intégration sociale, ...

Un métier avec 3 objectifs

- **faciliter** les conditions d'exercice du praticien en libérant du temps médical
- **améliorer** l'accès aux soins et les délais de prise en charge, notamment dans les déserts médicaux
- **renforcer** la qualité et la coordination des soins entre acteurs au bénéfice du patient

L'assistant médical intervient auprès de toutes les spécialités médicales :

- spécialistes qui sont particulièrement en tension - forte densité de patients sur un territoire, délais trop longs, ... ;
- médecins ;
- médecins qui se sont engagés dans une démarche d'exercice coordonné - en maisons de santé pluri-professionnelles, centres de santé, équipes de soins primaires, équipes de soins spécialisées, ... ;
- médecins nouvellement installés.

S'inscrire



FORMATION ASSISTANT MÉDICAL



Dates & durée

- 11 mois

Prochaine session : septembre 2027



Lieu de formation

Site de Montrouge (92)



Financement

> Alternance (hors apprentissage) : Selon la législation en vigueur et sous réserve de l'acceptation par l'opérateur de compétence.

> Formation continue selon la législation en vigueur et sous réserve de l'acceptation par l'organisme financeur.)



Contacts

• Assistante pédagogique
Mélanie Cruz
06 64 73 72 85
mcruz@irtsidf9293.eu

• Assistante du financement
Marie-Cerise Dumas
01 49 44 14 31
mdumas@irtsidf9293.eu

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

IRTS Île-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne Meaux

- ▶ 1 rue du 11 novembre
92120 Montrouge
- ▶ 150 avenue Paul Vaillant-Couturier
93330 Neuilly-sur-Marne
- ▶ 30 boulevard du Chevalier Bayard
77100 Meaux

S'inscrire



**INFIRMIER DIPLÔMÉ D'ÉTAT / AUXILIAIRE
DE PUÉRICULTURE / AIDE-SOIGNANT**

i

RENTREE UNIQUE EN SEPTEMBRE

**Formez-vous au métier d'Assistant Médical
via la FAE* en seulement 75h**

**(Formation d'Adaptation à l'emploi)*

Pas d'épreuve de certification, obtention d'un certificat de réalisation*, prise en charge par l'OPCO EP

**(diplôme initial + certification de réalisation = reconnaissance CQP AM)*

LA FORMATION

OBJECTIFS

- ▶ acquérir les compétences, connaissances, savoir-être, ..., nécessaires à l'exercice d'un métier dans le secteur sanitaire et plus particulièrement le métier d'assistant médical
- ▶ obtenir le Certificat de qualification professionnelle (CQP) - certification de niveau 4 - Assistant médical

CONTENUS

La durée de la formation est de 264 h de formation, ainsi que des épreuves de certification (15 h) réparties en 4 blocs de formation en lien avec 4 blocs de compétences (DC) à acquérir.

- Bloc 1 - Suivi du parcours de santé du patient - 84 h
- Bloc 2 - Prise en charge administrative du patient - 75 h
- Bloc 3 - Gestion du risque contaminant et des procédures de sécurité sanitaire - 35 h
- Bloc 4 - Assistance opérationnelle au praticien - 70 h



Taux de réussite 2025 : 100 %

Taux d'insertion 2025 : 100 %

www.fondation-itsrs.org



FONDATION ITSRS



**IRTS ÎLE-DE-FRANCE
MONTROUGE
NEUILLY-SUR-MARNE
MEAUX**

septembre 2026